

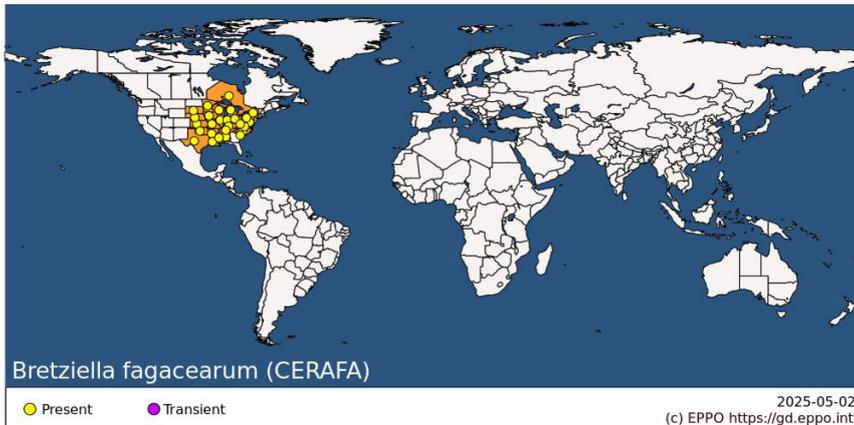


Bretziella fagacearum

IDENTITE

Nom commun : flétrissement américain du chêne
Taxonomie : champignon
Statut : organisme de quarantaine

DISTRIBUTION (source OEPP)



HÔTES

Chêne



BIOLOGIE

Ce champignon xylophage infecte les chênes en colonisant le xylème. Il se propage principalement par deux voies :

- par voie racinaire : via les réseaux racinaires fusionnés entre arbres voisins, ce qui permet au pathogène de passer d'un arbre à l'autre sous terre.
- par des insectes vecteurs : certains coléoptères transportent les spores du champignon depuis les arbres malades vers les plaies fraîches d'arbres sains.

Une fois dans l'arbre, le champignon se multiplie dans le bois, bloquant les vaisseaux du xylème, et produit des structures fongiques appelées mats sporifères sous l'écorce, sources de spores contaminantes.

DEGATS

Bretziella fagacearum cause des dégâts majeurs sur les chênes, en particulier ceux du groupe des chênes rouges, qui peuvent mourir en quelques semaines après l'infection.

Le champignon obstrue les vaisseaux du xylème, interrompant le transport de l'eau et provoquant un flétrissement soudain des feuilles, souvent unilatéral au départ. Les arbres infectés présentent un dépérissement rapide, avec brunissement des feuilles, chute prématurée du feuillage et formation de fissures dans l'écorce. La maladie peut décimer des peuplements entiers, entraînant des pertes écologiques importantes et des impacts économiques pour la sylviculture et les paysages urbains.



5492324



STATUT

Présent uniquement dans l'est de l'Amérique du nord, *Bretziella fagacearum* est classé comme organisme de quarantaine pour l'Union européenne.

Source des photos

Dégâts sur bois : Sandra Jensen, Cornell University, Bugwood.org

Dégâts sur feuille : Ronald F. Billings, Texas A&M Forest Service, Bugwood.org

Dégâts sur feuillage : <https://gd.eppo.int>

En cas de suspicion, contactez nous :

DRIAAF Île-de-France
Service régional de l'alimentation - pôle phytosanitaire
10 rue du séminaire 94516 RUNGIS cedex
Tél : 01 41 73 48 00
sante-des-vegetaux-sral.draaf-ile-de-france@agriculture.gouv.fr

